



Accompte versé chez peugeot

Par **meunier quentin**, le **24/10/2018** à **17:31**

Bonjour voilà j'ai été voir pour acheter une voiture d'occasion une voiture me plaisait donc je me suis rendu ver un vendeur pour savoir comment sa se passait pour l'acheter il m'a dit de mettre une caution d'un montant de 500 e par carte bancaire et de revenir plus tard pour faire les papier pour cette caution je n'ai signer aucun papier mon crédit a été refuser pour acheter cette voiture a ce montant donc je retourne chez le concessionnaire pour qu'il me rembourse cette caution car je penser avoir un délais de rétractation mais là il me dit que ce n'ait pas possible qu'il garde l'argent moi naïvement je le croit puis mes parent me disent que ce n'est pas normal et j'y retourne avec eux pour s'expliqué il dit qui peut faire un remboursement par bon d'achat mais nous ne voulons pas sa nous voulons l'argent pour acheter une voiture moins cher par un particulier donc nous y retournons et là il nous dit d'écrire pour la comptable et demander le remboursement et là il ne veut pas signer nous donne pas l'adresse de la comptabilité de Peugeot et dit qu'il va le lui donner en main propre je n'y croit pas vais-je revoir mon argent merci d'avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **25/10/2018** à **11:20**

Bonjour,
en français il y a un concept qui s'appelle... ponctuation ! Ca évite au lecteur d'être en apnée !
Sinon, arrêtez avec ce vendeur plutot douteux et adressez vous en direct avec le directeur d'agence ou concession ?

Par **meunier quentin**, le **25/10/2018** à **17:37**

d'accord, je ferais sa et désolé pour la ponctuation. Je n'ai jamais été trop fort pour le français et la ponctuation .